



COLLINES
NORMANDES

Bassin de la SOULEUVRE

Bulletin d'information n°9 - mars 2023



Site Natura 2000

Département : Calvados
Superficie : 5 634 ha.
4 communes concernées :

BRÉMOY
DIALAN-SUR-CHAINE (Le Mesnil-Auzouf)
SOULEUVRE EN BOCAGE (Carville, La
Ferrière-Harang, Le Bény-Bocage, Le
Tourneur, Montamy, Montchauvet,
Saint-Denis-Maisoncelles, Saint- Mar-
tin-des-Besaces, Saint-Pierre-Tarentaine)
VALDALLIÈRE (Estry, Montchamp, Saint-
Charles-de-Percy)

Suivi des effets de la sécheresse estivale sur les Écrevisses à pattes blanches

En 2022, la sécheresse estivale fut relativement intense et a eu beaucoup d'impacts délétères sur les milieux humides de notre région, dont une mortalité biologique importante.

Dans ce contexte particulier, le CPIE Collines normandes a opéré un **suivi des populations d'Écrevisse à pattes blanches** (*Austropotamobius pallipes*), espèce vulnérable présente sur le site Natura 2000, afin de pouvoir évaluer au possible les conséquences d'un tel phénomène sur cette dernière. Pour cela, des **prospections diurnes et nocturnes** ont été organisées durant l'été et l'automne pour mesurer l'état hydrologique des cours d'eau du site où cette espèce est encore présente, puis de confirmer cette présence effective par l'observation d'individus.

Globalement, les cours d'eau présents en tête du bassin versant de la Souleuvre, ne se sont pas totalement asséchés cet été et des individus d'Écrevisse à pattes blanches ont ainsi été **observés dans la totalité des cours d'eau prospectés**.



Cependant, un suivi plus complet de ces populations sera opéré cette année afin de pouvoir mesurer, à plus long terme et plus exhaustivement, les effets de cette sécheresse sur les écrevisses à pattes blanches.



Agenda

Rand'eau : dimanche 24 septembre à 14h30 au Viaduc de la Souleuvre.

Sur un parcours de 6 kms, partez à la découverte de la rivière Souleuvre qui s'écoule dans une vallée escarpée et préservée du bocage virois, classée Natura 2000.

Découvrez les actions réalisées pour conserver ces paysages et les espèces aquatiques protégées.



Bilan de la campagne MAEC 2022 et lancement de la campagne MAEC 2023 !

Au printemps 2022, le CPIE Collines normandes a accompagné **9 exploitations** dans le réengagement de leurs Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) contractualisées depuis 2017, soit 83 % des exploitations concernées, sur le territoire du Bassin de la Souleuvre (130 ha de parcelles agricoles engagées au total). Ces contrats volontaires sur 5 ans se présentent sous forme de cahiers des charges environnementaux. Ils induisent une compensation financière pour les exploitations agricoles engagées dans la préservation des prairies, la réduction des traitements phytosanitaires ou la gestion durable des haies. **Ces mesures permettent de maintenir la qualité écologique des cours d'eau du site Natura 2000** et de préserver des espèces

vulnérables y étant inféodées. Dans le cadre de la **nouvelle Politique Agricole Commune 2023-2027**, le CPIE Collines normandes a également proposé un **nouveau Projet Agro-Environnemental et Climatique avec de nouvelles MAECs sur le Bassin de la Souleuvre** en 2022 afin de continuer de répondre à cet enjeu. Les exploitations agricoles de ce dernier seront donc invitées à s'engager dans ces nouvelles mesures au printemps 2023 !



Un barrage contre la Pacifique sur le site Natura 2000



Suite à la découverte d'**un individu d'Écrevisse du Pacifique** (*Pacifastacus leniusculus*), sur un affluent de la Petite Souleuvre en octobre 2021, un **suivi** a été initié en 2022 pour évaluer l'état de la population de cette espèce et surtout d'agir rapidement pour en limiter la propagation dans les cours d'eau adjacents du site Natura 2000.

En effet, **l'Écrevisse du Pacifique est une espèce exotique**, reconnaissable grâce à la tâche blanche/bleutée présente à la commissure des pinces, se propage très rapidement et engendre de nombreux problèmes sur les écosystèmes aquatiques, dont la transmission d'un champignon fatal pour les espèces d'écrevisses autochtones comme l'Écrevisse à pattes blanches. Pour ce suivi, **plusieurs méthodes ont été employées** : l'installation de nasses avec appât dans un étang en amont de l'affluent, l'installation de plusieurs briques creuses colmatées sur un côté, servant d'habitat artificiel à cette espèce, dans la petite Souleuvre et des prospections diurnes et nocturnes dans la petite Souleuvre et l'affluent.

Au total, **70 individus ont été attrapés et euthanasiés**. Bien que les chances d'empêcher la propagation de cette espèce soient infimes, le CPIE Collines normandes opérera désormais un suivi et un contrôle de cette population chaque année dans le cadre des actions de conservation menées sur les cours d'eau du site.



Contact

Laurent Rousseau
CPIE Collines normandes
Maison de la Rivière et du Paysage
Le Moulin de Ségrie-Fontaine
61100 Athis-Val-De-Rouvre
tél : 06.69.96.23.09
mail : l.rousseau@cpie61.fr
site internet : www.cpie61.fr

Bulletin conçu et édité par :
le CPIE Collines normandes

Financé par : le Ministère de
la transition Écologique et Solidaire et
par le FEADER via la Région Normandie

Crédits photographiques :

CPIE Collines normandes, sauf
mention contraire. Icône :
freepik.

Rédaction : Laurent Rousseau



Fonds européen agricole pour
le développement rural :
l'Europe investit dans les
zones rurales